

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 V 217 Vœu relatif à l'organisation de réunions publiques sur le Grand Marché Transatlantique.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant qu'actuellement se tiennent les négociations entre l'Union Européenne et les Etats-Unis pour mettre en place un nouvel accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), dit Grand Marché Transatlantique, pour instaurer un vaste marché de libre-échange entre ces deux parties ;

Considérant les « directives pour la négociation du Partenariat transatlantique sur le Commerce et l'Investissement entre l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique », rendues publiques dans un document présenté le 17 juin 2013 au Conseil de l'Union Européenne ;

Considérant qu'il est cité dans ce document que : « Les obligations de l'Accord engageront tous les niveaux de gouvernement », et donc les collectivités locales ;

Considérant l'attachement de la Mairie de Paris au développement de la démocratie participative, et la volonté affichée d'associer les citoyens aux décisions publiques. Considérant le vœu déposé par le Groupe Communiste Front de gauche sur « Paris hors Grand Marché Transatlantique » et le vœu de l'Exécutif adopté par la majorité du Conseil de Paris sur le Grand Marché Transatlantique lors de la séance des 19 et 20 mai 2014 ;

Sur la proposition de M. Nicolas BONNET-OULALDJ et des élu-e-s du Groupe Communiste - Front de Gauche,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris favorise l'expression de débats publics associant les Parisiens.